

Règlement du concours Julio-Game « la couronne de César »

Article 1 - Organisateur

Strata...J'aime, situé au 13 rue Toulouse-Lautrec à Pavilly, ci-après désignée « l'organisateur » organise un concours pour le Julio-Game du 23 juillet au 31 août 2018, dont les conditions sont ci-après définies.

Article 2 - Objectif du concours

L'objectif est de faire découvrir le théâtre Romain et le musée Juliobona en faisant participer le public au Julio-Game « la Couronne de César ».

Principe du jeu :

Les participants devront résoudre une série d'énigmes afin de pouvoir accéder à la couronne de César. Les équipes qui auront résolu cette quête participeront à un tirage au sort afin de gagner différents lots indiqués ci-après. Ce tirage au sort sera effectué par les membres de l'équipe musée, le 1^{er} septembre à 10h, et les résultats seront diffusés sur Facebook.

Article 3 – Annonce du Jeu Concours

Ce jeu concours sera annoncé :

- sur la page Facebook du Strata...J'aime « Prestations-Ludiques »
- sur le site Internet de Juliobona (<https://musee-juliobona.fr/>) et sur la page Facebook du musée Juliobona

Article 4 - Dates du concours

Le concours se déroule du 23 juillet au 30 août 2018, inclus.

Article 5 - Conditions de participation

L'accès au musée est payant, ce qui permet la visite du musée mais aussi la participation au Julio-Game, sans supplément, ainsi qu'au concours.

Article 6 - Prix

Les participants au Julio-Game se verront attribuer des lots offerts par l'organisateur.

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation, ni à la remise de leur contre-valeur en numéraire, ni à échange ou remplacement.

Il est précisé que Strata...J'aime ne fournira aucune prestation ni garantie, le(s) gain(s) consistant uniquement en la remise de (s) lot(s) prévu(s) et désigné(s) ci-dessous.

Si dans un délai de 15 jours calendaires après publication des résultats, le gagnant ne s'est pas manifesté, le gain redeviendra automatiquement la propriété de l'organisateur, et aucune réclamation ne sera acceptée.

Les lots :

1^{er} lot : Une boîte de jeu de société « 7 Wonders »

2e lot : 1 Pass' Famille pour MuséoSeine (Caudebec-en-Caux) ou Juliobona (Lillebonne) au choix

3e lot : 2 places pour MuséoSeine (Caudebec-en-Caux)

4e lot : Une poterie artisanale

Article 7 - Responsabilités

L'organisateur se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le concours dans l'éventualité d'un cas de force majeure qui rendrait impossible la poursuite du jeu conformément aux dispositions du règlement. L'organisateur ne saurait être responsable des dommages, directs ou indirects, quelles qu'en soient les causes, origines, natures ou conséquences, quand bien même elle aurait été avisé de la possibilité de tels dommages, provoqués à raison :

1. d'un dysfonctionnement du réseau Internet ou de l'équipement informatique (matériels et/ou logiciels et/ou bases de données et/ou données) d'un participant ou de toute personne ou société liée à l'organisation du concours ou, plus généralement, de tout autre problème lié aux réseaux, moyens et services de (télé)communications, aux ordinateurs (en ligne ou non), aux serveurs, aux fournisseurs d'accès et/ou d'hébergement à Internet, aux équipements informatiques ou aux logiciels, bases de données et données de quiconque ;
2. de l'accès de quiconque à la messagerie ou de l'impossibilité d'y accéder ;
3. de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser la messagerie, incluant toute détérioration ou virus qui pourraient infecter l'équipement informatique du participant et/ou de l'organisateur ou tout autre bien ;
4. de l'impossibilité pour les gagnants d'utiliser leur lot ou de toute insatisfaction de quelque nature que ce soit à l'occasion de son utilisation ;

Le jeu concours n'est pas associé à Facebook, ni géré ou sponsorisé par Facebook. En conséquence, la responsabilité de Facebook ne pourra être recherchée pour quelque fait que ce soit. Le jeu-concours respecte la Déclaration des droits et responsabilités notamment son article « E. Promotion » concernant l'organisation de jeu-concours ainsi que la Politique d'utilisation des données de Facebook.

Article 9 – Données personnelles

Les gagnants autorisent par avance l'organisateur du concours à utiliser leurs noms, adresses et photos dans toutes manifestations publi-promotionnelles liées au présent concours sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'organisation et à la mise en œuvre du Jeu concours. Ces informations sont recueillies pour le compte de Strata...J'aime.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Ils peuvent exercer ce droit en s'adressant à Strata...J'aime.

Les participants peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant.

Article 10– Règlement

Le présent règlement est disponible gratuitement sur le site de Juliobona (<https://musee-juliobona.fr/>).

Article 11– Acceptation des conditions

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront

définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

Je soussigné(e):

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

Code postal:.....

Ville:.....

Père / mère / tuteur de.....

Autorise mon fils / ma fille.....

Né(e) le...../...../.....

J'atteste avoir pris connaissance et accepter le règlement dudit concours.

Fait à.....

Le.....

Signature du responsable